



Parcours 2

Un parcours vers l'alternance



Projet d'établissement
2023

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| Introduction | 1 |
| L'association l'Atelier | 2 |
| Le projet associatif..... | 2 |
| L'historique de l'Atelier | 2 |
| Le projet pédagogique de Parcours 2 | 4 |
| La démarche de Parcours 2..... | 5 |
| Construire un lien positif avec le monde et ses contraintes..... | 6 |
| Le public accueilli à Parcours 2 | 8 |
| Différents profils de jeunes entre 16 et 21 ans, | 8 |
| Les orienteurs | 9 |
| Quelles sont les problématiques rencontrées par les jeunes ? | 10 |
| L'équipe et son fonctionnement..... | 12 |
| Le travail d'équipe de Parcours 2..... | 14 |
| L'offre de service et son organisation..... | 15 |
| Les modalités d'Accompagnement..... | 19 |
| L'accueil collectif des jeunes | 19 |
| Les accompagnements individuels | 20 |
| La participation des jeunes | 21 |
| La co-construction des accompagnements..... | 22 |
| LE TRAVAIL EN PARTENARIAT..... | 24 |
| Les Perspectives de Travail | 25 |



INTRODUCTION

Le dispositif Parcours 2 s'adresse aux **jeunes sans solution** à la sortie du système scolaire et facilite le passage de la fin de la scolarité obligatoire au monde du travail et de la formation professionnelle. Il propose aux jeunes un travail de **remobilisation** afin de les aider à se préparer à la prochaine étape de leur parcours, selon deux modalités : **collectivement**, à travers différents ateliers de remédiation sur les savoirs de base et des activités techniques en atelier ; **individuellement**, en épaulant le jeune dans la formulation d'un projet de formation ou d'insertion professionnelle.

Parcours 2

une entrée originale dans le monde de la formation

et du travail pour les jeunes en grande difficulté

Les **60 jeunes accueillis en simultané ont entre 16 et 21 ans**. Ils sont décrocheurs scolaires ou mineurs non accompagnés, adressés par les services de l'aide sociale à l'enfance ou les missions locales.

Parcours 2, ce n'est pas qu'une solution d'orientation. C'est une occasion de **faire quelque chose avec les autres**, pour rester actif et commencer à se préparer, à temps partiel et à son rythme, à la formation professionnelle. Les ateliers collectifs soutiennent chaque jour les jeunes dans la **reprise d'un rythme de travail**.

Ils reprennent l'habitude d'**être actifs** et d'interagir avec les autres. Parcours 2 permet aux jeunes de progressivement **construire leur projet de formation** ou professionnel en créant les **conditions d'un changement de comportement** et d'une insertion réussie.

L'objectif de Parcours 2 est d'éviter deux écueils

Que le jeune soit obligé de choisir un projet professionnel dans la précipitation, avec le risque d'**abandon** par la suite.

Ou qu'on laisse le jeune dans l'**inactivité**, parce qu'on attendrait qu'il soit prêt avant de lui proposer une solution d'orientation.

L'ASSOCIATION L'ATELIER

L'historique de l'Atelier

L'association « l'Atelier » est implantée en Alsace, dans le Bas-Rhin, depuis 1981. Son projet fondateur – qui a inspiré son nom – est le soutien à l'insertion sociale et professionnelle, par la promotion d'activités en lien avec le monde du travail, afin de favoriser *l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles, grâce à une approche globale des situations de travail*. Autrement dit, à partir d'un retour réfléchi sur l'expérience, trouver les leviers à la fois de la mobilisation personnelle, de la remise à niveau requise par les tâches et de l'intégration dans des équipes pour rendre efficacement le service attendu.

Depuis ses débuts, l'association gère un centre de formation, qui a été en 2010 labellisé par l'Afnor : « Ecole de la Deuxième Chance – E2C ».

Par ailleurs, par un arrêté du Préfet de Région et du Président du Conseil général du Bas-Rhin du 24/6/2004, l'association est devenue structure support d'un service spécialisé d'insertion professionnelle, destiné à recevoir des mineurs confiés à l'ASE ou à la PJJ. Ce service a, dans un premier temps, été nommé : Ecole de la Deuxième Chance, avant d'être rebaptisé Parcours 2, après la création d'un label national E2C.

Soucieuse d'être présente aux différentes étapes d'un parcours d'insertion, l'association l'Atelier a également mis en place un dispositif d'amont, pour la redynamisation des adultes très éloignés de l'emploi, ainsi qu'un dispositif en aval pour la préparation à la qualification, dans deux secteurs encore ouverts aux publics faiblement qualifiés : la restauration et les espaces verts.

Le projet associatif

L'objectif de l'association est d'aider les personnes qui connaissent des **difficultés pour entrer dans le monde du travail**. L'Atelier s'adresse en majorité à des jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification. Ne pas avoir un métier en main lorsqu'on quitte l'école, ce n'est pas vraiment le problème, parce qu'il existe de nombreuses façons de se former dans le monde du travail lui-même.

Quels sont donc les vrais problèmes, quand on sort de l'école sans bagage ?

Avant tout, c'est de **ne pas être familiarisé avec le monde du travail**. En tant qu'élève, un jeune bénéficie d'un service d'éducation et d'instruction. En entreprise, c'est très différent : c'est lui qui doit **rendre un service**. Et en plus, tout ce qu'il entreprend est dicté, rythmé par le service rendu par les autres (ses collègues et sa hiérarchie) au même moment.

Ensuite, c'est de ne pas adopter les bons **comportements dans le monde du travail**. Le jeune sans expérience ne sait pas encore travailler, justement parce qu'il ne connaît pas la vie en entreprise, sa façon de fonctionner. Celui qui a un comportement décalé est souvent celui qui ne voit pas bien ce qu'on lui demande [et c'est bien plus que ne dit la consigne !].

C'est aussi de **ne pas savoir faire la différence entre la vie professionnelle et la vie privée**. Mais c'est là une conséquence du point précédent... Aussi longtemps qu'on confond les collègues et les copains, les soucis familiaux et ceux du travail, on n'est pas réellement disponible pour le monde de l'entreprise et pour le statut de salarié.

Autre difficulté, et qui découle de tout le reste : le jeune qui n'est pas prêt pour le monde du travail **ne sait pas où aller, ni quoi faire précisément**. Il n'a pas de vrai projet

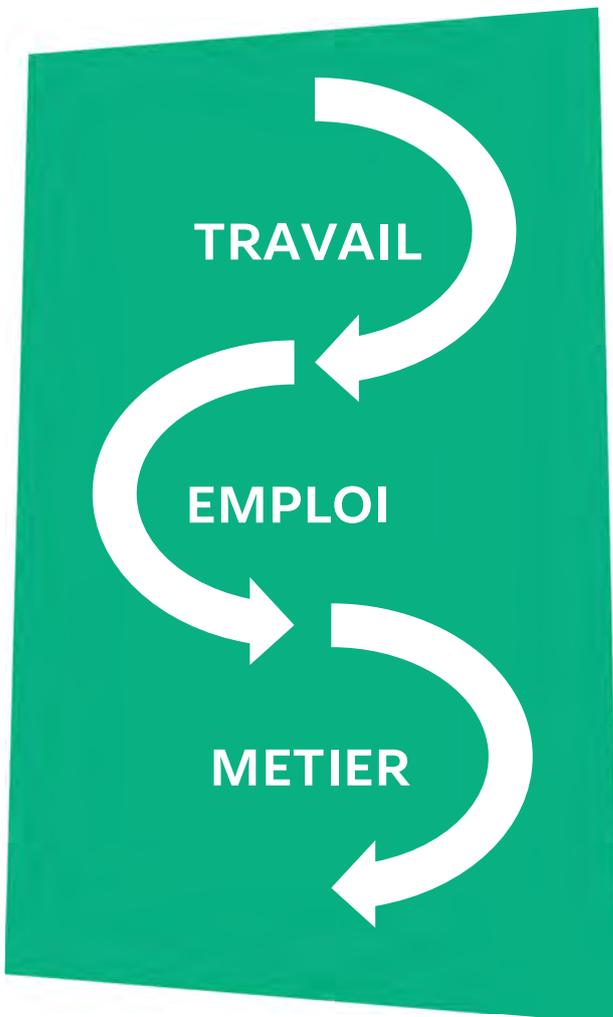
pour son avenir professionnel, puisqu'il **ne comprend pas ce qu'on pourrait attendre de lui**, dans l'univers du travail. Il ne voit pas quel est le service qu'il rendrait au mieux et qui lui apporterait des satisfactions.

C'est là que le manque de bagage scolaire peut vraiment gêner la progression dans le monde du travail. Pour être à niveau en calcul, raisonnement logique, expression orale et écrite, il faut trouver des raisons de s'y remettre. **L'apprentissage des bases de la formation** est entraîné, dynamisé par l'entrée dans la vie active, grâce aux perspectives d'accéder réellement à une qualification et plus tard à un emploi.

Le projet de l'Atelier

Le travail, l'emploi, le métier

Il s'agit de soutenir la personne qui cherche à s'insérer professionnellement en tenant ensemble ce qui ne doit pas être séparé dans la vie professionnelle.



Comprendre comment marche le monde du travail pour en déduire une façon d'être, de se comporter au mieux avec les autres, afin de pouvoir mettre les pieds en entreprise et de s'y faire accepter comme un collègue.

Trouver l'emploi qui nous convient, autrement dit la place où nous serons au mieux de notre efficacité dans le service à rendre – ce sera le projet professionnel.

Chercher à réunir les moyens d'y arriver, une fois que la direction est donnée : d'abord réviser les bases de la formation générale ; ensuite apprendre les rudiments d'un métier pour être utile en entreprise ; **enfin se qualifier dans ce métier pour décrocher un diplôme et être autonome.**

S'insérer dans le monde du travail, c'est finalement s'engager dans **une spirale positive** : un emploi rythme la vie quotidienne, structure le comportement et consolide la santé ; une source de revenus ouvre la possibilité de se loger, de se déplacer, de devenir autonome. **La vie sociale est ainsi facilitée par la vie professionnelle.**

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE PARCOURS 2

Parcours 2 accueille les jeunes pour les aider à **se préparer à entrer en formation et à surmonter les obstacles** qui les ont conduits à une situation de rupture ou qui freinent leur entrée dans le monde de la formation et du travail. Parcours 2 offre à chacun l'occasion de **construire son projet**. Les ateliers collectifs permettent de se préparer, à temps partiel, à son rythme, et dans un cadre bienveillant, à la formation professionnelle. Ils visent aussi à **renouer des liens avec d'autres jeunes**, à **s'habituer aux codes de la formation** et du monde professionnel, à apprendre à communiquer et à coopérer avec les autres.



Trois axes principaux

**PROFITER DE TOUTES
LES OCCASIONS POUR
APPRENDRE A
S'ÉVALUER**

**TOUJOURS PRENDRE
APPUI SUR UNE
MISE EN ACTIVITÉ**

L'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être doit s'ancrer dans la pratique afin que le jeune puisse **expérimenter et s'approprier ces nouvelles compétences**. Les ateliers collectifs ainsi que les stages en entreprise permettent aux jeunes de découvrir et de se projeter dans le monde professionnel.

Chaque activité entreprise par les jeunes sert d'outil pour les accompagner dans une **démarche d'analyse réflexive**. Des temps hebdomadaires d'analyse réflexive aident les jeunes à décrire les activités réalisées, à les mettre en lien avec des compétences professionnelles puis à s'auto-évaluer. Ce travail ne vise pas à évaluer les jeunes mais bien à les aider à la fois à **prendre conscience de leurs compétences et de ce qu'il leur reste à travailler et à apprendre**. C'est également un moyen d'apprendre à s'exprimer à la première personne, en utilisant le « je ».



Le public de Parcours 2 est isolé et a besoin de **retisser des liens sociaux** dans un cadre bienveillant. Le jeune apprend à **se décentrer de lui-même**, à s'ouvrir au point de vue des autres, à l'écouter et chercher à le comprendre. L'étape suivante consiste à **se recentrer sur son propre point de vue et à apprendre à le défendre** de manière éclairée et argumentée, afin de pouvoir débattre et trouver sa propre place.

FAIRE ENSEMBLE ET FAIRE CIRCULER LA PAROLE



La démarche de Parcours 2

Tous les ateliers proposés visent à **accompagner l'analyse réflexive** des jeunes afin qu'ils acquièrent petit à petit les savoir-être demandés en formation ou en entreprise. L'analyse réflexive permet de dépasser la contrainte imposée par l'adulte en aidant le jeune à s'approprier les compétences mobilisées en trois étapes : à partir d'une activité réalisée (en atelier ou au cours d'une sortie par exemple), les jeunes sont invités à identifier les différentes tâches réalisées ; puis à les rattacher aux compétences mobilisées et enfin à **s'auto-évaluer** par rapport à ces compétences.

L'accueil des jeunes au quotidien permet de repérer et de reprendre systématiquement avec eux les absences, retards, baisses de motivation et d'implication. Le travail sur l'assiduité, la régularité, **l'engagement et la prise d'autonomie** est primordial et toujours mis en lien avec ce qui sera attendu d'eux en formation ou en emploi.

L'équipe de Parcours 2 cherche à mettre en place un **cadre bienveillant** dans lequel les jeunes peuvent oser **sortir petit à petit de leur zone de repli**, tout en ayant le droit de se tromper. Quand le jeune a compris qu'il ne sera pas jugé, qu'il est en sécurité et qu'il peut apprendre de chaque expérience, même celles qui lui apparaissent comme un échec, il commence à prendre des initiatives et tenter de nouvelles choses.

Nous axons également notre pédagogie sur **l'entraide et le travail en coopération** avec d'autres jeunes. À tout moment un jeune peut aider un autre qui est en difficulté et nous constatons que ce geste est de plus en plus spontané au fil du temps, jusqu'à devenir un réflexe.

Nous nous efforçons pour cela de créer, dans les différents ateliers, des situations dans lesquelles les jeunes sont amenés à **communiquer et à prendre des décisions communes**. Ces compétences leur seront utiles dans la suite de leur parcours, en formation comme en entreprise. Parcours 2 permet également aux jeunes de se faire des relations, de se socialiser et de refaire peu à peu confiance aux autres. Un travail important sur **la tolérance, le respect des différences** et de l'histoire de chacun est mené, afin que chaque jeune puisse se sentir en

sécurité à Parcours 2. Une réflexion est menée avec les jeunes sur **les règles de vie en collectif** et les liens entre coopération et autonomie.

Parcours 2 représente une véritable **passerelle vers l'entrée ou la poursuite de formation** pour de nombreux jeunes accompagnés. A l'issue de leur parcours, les jeunes peuvent commencer une formation, signer un contrat d'apprentissage, avoir une place à l'éducation nationale ou intégrer l'École de la Deuxième Chance.



Construire un lien positif avec le monde et ses contraintes

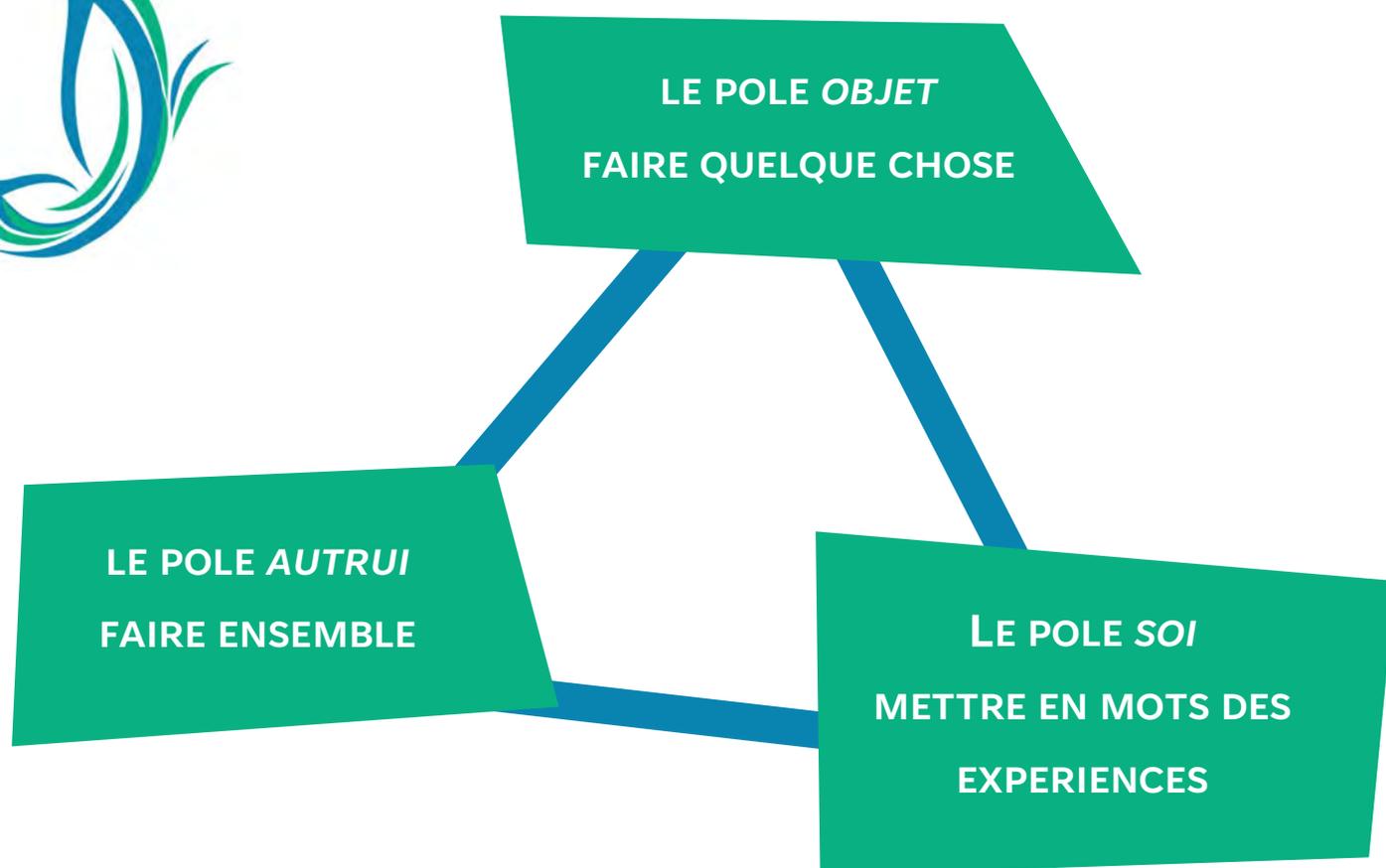
L'expérience de la vie individuelle n'est **jamais coupée des autres, ni coupée du monde**. Toute approche de la difficulté à construire un lien positif avec le milieu doit tenir ensemble les trois termes d'une expérience humaine :

Faire quelque chose, dans et sur le monde réel

Faire avec son propre engagement, en réfléchissant à ses limites et à sa part dans l'agir responsable

Faire ensemble, dans une relation consciente avec les autres

C'est pourquoi la réponse pédagogique de PARCOURS 2 aux difficultés des jeunes qui lui sont adressés repose sur un triangle articulant trois angles.



Le pôle soi

Le pôle objet

Permettre la rencontre avec le monde réel, afin que le jeune reconnaisse ce qui fait **contrainte** pour lui - et prenne simultanément conscience de l'appui des normes (les règles d'action) **pour reprendre l'initiative** : profiter de l'organisation, des modes d'emploi, des technologies... plutôt que subir les contraintes.

Défendre un point de vue, cela signifie que l'on est conscient, à la fois, de **ne pas tout maîtriser, mais de maîtriser toujours quelque chose**. J'ai un lien avec la réalité, j'ai des choses à dire, j'ai mes raisons de procéder de telle façon : c'est ce qui justifie que j'en débattenne avec quelqu'un d'autre, même si je dois reconnaître ensuite que je n'ai pas « raison ». Je déplacerai alors d'autant plus volontiers mon point de vue que j'ai été **reconnu dans mon raisonnement**.

Le pôle autrui

Soutenir le jeune pour que la rencontre avec le monde réel se fasse dans les meilleures **conditions relationnelles**. « Les autres », au sens très large, sont souvent redoutés par le jeune qui craint leur jugement. Or, il faut au contraire apprendre à **accepter l'évaluation, mais toujours en défendant un point de vue**.



LE PUBLIC ACCUEILLI A PARCOURS 2

Parcours 2 accueille **Différents profils de jeunes entre 16 et 21 ans,**
et jusqu'à 25 ans sous dérogation.

Les jeunes **sortis de classe de 3^{ème}**
sans affectation au lycée à cause
de leur dossier scolaire (absences,
comportement, notes
insuffisantes, etc.).



Les jeunes ayant **décroché du**
système scolaire au cours du
collège (dès la 5^{ème} pour certains)
ou du lycée, pour des raisons
familiales, médicales, pour cause
de harcèlement ou de phobie
scolaire.



Les jeunes ayant **interrompu un**
apprentissage ou une formation
qui ne leur convenait pas (parce
qu'ils ne l'avaient pas choisi,
parce que la réalité du métier ne
correspond pas à leurs attentes,
à cause de difficultés
relationnelles avec le patron...).





Les jeunes mineurs non accompagnés qui ne sont plus dans l'âge de la scolarisation obligatoire. Les mineurs non accompagnés (MNA) représentent 60 % des jeunes accueillis à Parcours 2 en 2019 et 54 % des jeunes accueillis en 2020.

L'ANNEE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

156 jeunes accompagnés

77 % de mineurs

52 % déscolarisés depuis plus de deux ans

4,6 mois en moyenne à Parcours 2

65 % de MNA

32 nationalités

115 stages effectués

70% de sorties positives

40 entrées en formation (dont 22 entrées à l'E2C)

14 entrées ou retours à l'Education Nationale

12 contrats en alternance

3 entrées dans l'emploi

Les orienteurs

Les jeunes décrocheurs scolaires sont orientés à Parcours 2 par leurs **éducateurs ou les missions locales** en charge de leur accompagnement. Il s'agit en majorité des foyers et des services éducatifs en milieu ouvert (AEMO, Protection des Mineurs, foyers...). Les missions locales orientatrices sont réparties sur tout le territoire de l'Eurométropole (Neuhof, Meinau, Illkirch, Centre-Ville, Schiltigheim...).

Les orientations des jeunes MNA nous proviennent de de l'Unité MNA 67 de la Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que des **différentes structures associatives** qui prennent en charge ces jeunes (SAMNA, DOMIE 2, Château d'Angleterre, Foyer du Jeune Homme...).

Parcours 2 travaille en **partenariat étroit** avec les orienteurs afin d'articuler, autour de chaque jeune, un **suivi coordonné** pour le soutenir dans son projet. Educateurs, conseillers mission locale et formateurs référents organisent des entretiens de suivi tripartite et communiquent chaque jour pour appuyer le jeune et l'aider à s'investir dans Parcours 2.

Quelles sont les problématiques rencontrées par les jeunes ?

Repli sur soi et anxiété

Les jeunes orientés à Parcours 2 sont fragilisés par ce qu'ils ont vécu dans leur passé ou par ce qu'ils vivent encore actuellement (phobie scolaire ou sociale, victimes de harcèlement, de mauvais traitements, suite à leur parcours migratoire...). Ils souffrent d'une faible estime d'eux-mêmes qui rend très difficile l'intégration dans un groupe, la prise de parole ou encore le fait d'accorder sa confiance aux autres, adultes ou jeunes. La confiance en soi est travaillée au fil du parcours, au fur et à mesure que le jeune se familiarise avec l'équipe, avec les autres jeunes et qu'il se rend compte qu'il est en mesure de produire des choses. Les jeunes que nous accueillons ont un réel besoin d'être rassurés : ils n'ont pas conscience de leurs capacités, n'osent pas entreprendre et ont des difficultés à se projeter dans l'avenir. La crise sanitaire de 2020-2021 a manifestement accentué les problématiques de repli sur soi pour des jeunes qui sont restés confinés chez eux pendant de longs mois.

Compréhension et respect des règles

Les jeunes accueillis à Parcours 2 ont quitté le système scolaire, voire n'ont jamais été scolarisés, et ne sont pas familiers des règles et codes de la formation et du travail. Afin de préparer leur projet d'avenir, il leur faut être en mesure de les identifier, de leur donner du sens et de les respecter : respect d'un emploi du temps, des horaires, compréhension de ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, rigueur, répartition de la prise de parole dans un groupe, etc.

Conduites addictives

Certains des jeunes accompagnés par Parcours 2 souffrent d'addiction. Il peut s'agir d'addiction à des produits (médicaments, cannabis...) ou d'addictions comportementales (aux jeux vidéo par exemple).



Liens familiaux et sociaux

De nombreux jeunes de Parcours 2 ont très peu de liens avec leur famille ou vivent des situations familiales conflictuelles. Certains jeunes se mettent par ailleurs en danger en tissant des relations sociales qui peuvent s'avérer toxiques. D'autres ont vécu une longue période d'isolement du fait de leur déscolarisation. Le travail en groupe ou en binôme est difficile, du fait de leur repli sur soi, de leurs difficultés de communication et de leur anxiété importante.

Difficultés d'expression orale et écrite

- De nombreux jeunes accueillis viennent d'arriver en France et ont un très faible niveau en Français, ne leur permettant pas d'intégrer directement une formation.
- Les jeunes ayant été déscolarisés présentent d'importantes difficultés pour lire et écrire de manière fluide ainsi que pour s'exprimer de manière adaptée à un cadre professionnel.

Difficultés de projection dans l'avenir et de hiérarchisation des priorités

Au cours des ateliers collectifs ainsi que des accompagnements individuels, l'équipe de Parcours 2 remarque que les jeunes peinent à forger un projet d'avenir. Si certains jeunes sont contraints par des impératifs administratifs, comme l'approche de leur majorité, qui ne leur laissent que peu de temps et d'opportunité pour décider ce qu'ils souhaitent faire, d'autres jeunes ne réussissent pas à se projeter dans l'avenir. Cette problématique se retrouve fréquemment chez les jeunes qui ont été isolés pendant plusieurs mois ou plusieurs années à la suite de leur déscolarisation. S'ajoute à cette difficulté à se projeter le fait que la construction de leur avenir professionnel n'est pas une priorité pour les jeunes. Les préoccupations familiales financières ou liées à leur sphère de relations, par exemple, prennent le pas sur leur orientation professionnelle. A contrario le stress lié à l'approche de la majorité rend aussi la projection plus compliquée.

L'accueil des jeunes

Lorsque les jeunes sont reçus pour un entretien d'admission, ils peuvent **choisir d'être accompagnés** par leur famille, leur éducateur, ou par une personne de confiance. L'offre de service de Parcours 2 est présentée par la responsable d'équipe et la parole est laissée au jeune pour qu'il puisse poser toutes ses questions sur l'offre de service qui lui est faite. Une fois que le jeune a obtenu toutes les informations concernant Parcours 2, qu'il a pu comprendre ce qui lui est proposé et ce qui sera attendu de lui, il peut décider de s'inscrire, en accord avec ses tuteurs légaux.

Les **objectifs de son parcours** sont définis entre le jeune, son éducateur ou sa famille et la responsable d'équipe. Le livret d'accueil et une copie du règlement intérieur sont fournis au jeune. Les objectifs initiaux seront réévalués au fur et à mesure de son avancement ; ils peuvent être amenés à être précisés, modifiés ou de nouveaux objectifs peuvent s'y ajouter.

Dans les 15 premiers jours de son parcours, un **lien est créé entre le jeune et son formateur référent**. Une première rencontre est programmée afin qu'ils puissent apprendre à mieux se connaître. Le formateur référent fait le point avec le jeune sur ses objectifs initiaux, répond à ses questions. Le jeune, son formateur référent et la responsable d'équipe signent ensuite le **contrat d'engagement réciproque**.

Le bureau de l'équipe de Parcours 2 est identifié comme un **point de repère**, où les jeunes peuvent en permanence s'adresser. Ils y sont accueillis à tout moment de la journée pour obtenir de l'aide, être soutenus et rassurés.

Chaque jeune a la possibilité de **désigner une personne de confiance** pour l'accompagner tout au long de son parcours. Cela peut se faire dès l'inscription à Parcours 2 ou en cours de formation. La personne de confiance aide le jeune dans la prise de décisions qui le concernent. La plupart du temps, les jeunes désignent un membre de leur famille en tant que personne de confiance.

L'ÉQUIPE ET SON FONCTIONNEMENT

La direction



Lionel WEIDMANN

Directeur de L'Atelier



Myriam HADDOUF

Directrice adjointe

L'équipe



Laureline COULOMB

Responsable d'équipe

06 07 34 93 73

laureline.coulomb@cfatelier.com

Ma mission : vous accueillir dans le dispositif, vous proposer un emploi du temps sur-mesure, vous **soutenir dans votre projet** en étant disponible pour vous, vos référents éducatifs, votre famille et les formateurs.

Corinne BRUNISSEN

Formatrice référente
06 21 15 10 00
corinne.brunissen@cfatelier.com

Ma mission : vous aider à améliorer votre **expression écrite** et votre vocabulaire en français, pour vous permettre d'être plus à l'aise au quotidien.



Jean-François GERMÉ

Formateur référent
06 71 70 39 94
jean-francois.germe@cfatelier.com

Ma mission : vous permettre de voir ou revoir les bases des **mathématiques** et de la **logique**. Vous aider à vous repérer sur un plan, à calculer un itinéraire. Vous permettre de faire vos premiers pas dans le milieu professionnel avec les **ateliers de métallerie et bâtiment**.



Pascal SIGWALT

Formateur référent
06 20 77 63 61
pascal.sigwalt@cfatelier.com

Ma mission : vous donner les clés pour mieux **communiquer** et être plus à l'aise à l'oral. Vous permettre de faire vos premiers pas dans le milieu professionnel avec les **ateliers de menuiserie et autres habiletés**.



Cyprien DELACHENAL

Formateur référent
06 27 23 73 98
Cyprien.delachenal@cfatelier.com

Ma mission : vous proposer de découvrir le monde et la **citoyenneté** à travers des débats, des sorties et des projets pour comprendre notre société, vous accompagner dans la **recherche de stages** et de formation pour faire vos essais en entreprise.



Meriem DINAR

Formatrice référente
06 35 34 87 85
Meriem.dinar@cfatelier.com

Ma mission : explorer le **monde du travail** et les métiers qui recrutent, vous ouvrir les portes des entreprises et des centres de formation.



Julien MARTIN

Intervenant numérique
julieninformation@gmail.com

Ma mission : mettre le **numérique** à votre portée, de son utilisation au quotidien jusqu'à la création numérique, en passant par la protection de vos données.



Saad SADOUKI

Médiateur
Ma mission : vous permettre d'être à l'aise à **Parcours 2**, vous accueillir, vous proposer le petit-déjeuner, vous aider à vous repérer et échanger avec vous au moment des pauses.



UNIS
ERS LE
SPORT

UNIS VERS LE SPORT

Notre mission : vous proposer des **exercices adaptés** à votre niveau, que vous soyez débutant ou sportif confirmé.

Le travail d'équipe de Parcours 2

Les **demandes d'admission** sont formulées par les référents éducatifs des jeunes, ainsi que par les travailleurs sociaux ou les conseillers Mission Locale.

La responsable d'équipe vérifie ensuite que le projet du jeune est compatible au projet pédagogique de Parcours 2 et que sa situation administrative lui permet de s'inscrire. Dans ce cas, un **rendez-vous d'admission tripartite** est

organisé, réunissant le jeune, son référent et la responsable d'équipe. Le dispositif et son fonctionnement lui sont présentés en détail. Le jeune est ensuite interrogé sur son envie de venir à Parcours 2 et, s'il déclare souhaiter s'inscrire, des objectifs pour son parcours sont formulés. Ces **objectifs concernent son projet professionnel ou de formation et ce qu'il lui faut travailler pour y parvenir** (savoir-être, compétences transversales, remise à niveau dans les savoirs de base...).



La cohésion de l'équipe garantit un cadre serein aux jeunes

Les entrées et sorties étant permanentes à Parcours 2, les jeunes ont ainsi la possibilité d'**intégrer le dispositif à tout moment de l'année**. Lors de l'entretien d'admission, le jeune, son référent éducatif et la responsable d'équipe déterminent ensemble une date d'entrée à Parcours 2 et le jeune reçoit son emploi du temps pour le mois.



Chaque lundi après-midi, l'équipe de Parcours 2 se réunit pour organiser l'activité du service et échanger autour des situations des jeunes. Les **réunions d'équipe** permettent le partage des informations et le croisement des regards, afin d'accompagner au mieux les jeunes. Le travail d'équipe établit la cohérence des interventions de chaque membre de l'équipe et crée un **cadre sécurisant dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir et évoluer sereinement vers leur projet d'avenir**.

L'OFFRE DE SERVICE ET SON ORGANISATION

Parcours 2 propose des ateliers **à mi-temps, chaque jour de la semaine**. Le matin, avant les ateliers, les jeunes sont accueillis avec une boisson chaude et une collation, **moment convivial de création de liens**. Un emploi du temps pour le mois, précisant les horaires des ateliers, est fourni à chaque jeune.

Les emplois du temps des jeunes sont différents d'une semaine à l'autre pour lutter contre la routine, mais les jeunes intègrent un groupe qui reste le même. Les jeunes peuvent ainsi **apprendre à se connaître et tisser des liens** entre eux au fur et à mesure des ateliers, tout en restant dans un cadre sécurisant.

La pédagogie de Parcours 2 se déploie à travers différents ateliers collectifs

RAISONNEMENT LOGIQUE



Au-delà des bases en mathématiques, ces ateliers sont avant tout un **entraînement au raisonnement logique construit et à la prise de recul**. Ils aident les jeunes à sortir de l'immédiateté pour les inciter à réfléchir de manière posée et approfondie, à prendre un temps pour la concentration, pour faire l'inventaire de ce qu'ils doivent prendre en compte, avant de prendre une initiative ou de tirer une conclusion. Les jeunes tendent à se faire un avis rapidement sur une situation ou un fait sans avoir

pris le temps d'en évaluer les tenants et les aboutissants. Les ateliers de raisonnement logique valorisent leur réflexion et leur font prendre conscience, petit à petit, des différents éléments qui les ont menés à leur interprétation logique. Il s'agit aussi **d'encourager le conflit sociocognitif** : discuter avec les autres d'un problème, l'évaluer, argumenter pour convaincre, faire des liens, démontrer ou prouver quelque chose. Cet atelier entraîne à la concentration, à la persévérance et à la patience.

COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE

Il s'agit d'apprendre aux jeunes à manier aisément la langue Française, à l'écrit comme à l'oral, afin d'avoir les outils pour **élaborer et développer ses propres réflexions et pouvoir les exprimer** précisément. Ces ateliers ont pour objectif d'aider le jeune à prendre la parole, à organiser sa réflexion en étant capable de formuler ses idées de façon claire, de reconnaître le sens, la nature et la fonction de certains mots particulièrement utilisés. L'accueil de plus en plus fréquent de jeunes n'ayant jamais été scolarisés et ne sachant ni lire, ni écrire, nous oblige à adapter nos méthodes pédagogiques et à fonctionner avec des groupes de niveaux. Les exercices sur la communication épaulent les jeunes



dans la pensée critique, l'organisation de leur réflexion et la sélection des informations. Ces ateliers constituent également une **introduction à la communication professionnelle**. Ils visent à s'entraîner à communiquer efficacement et de manière professionnelle, mais aussi à prendre conscience qu'il n'est pas si évident de bien communiquer. Les jeunes s'essayent à différents exercices pour pouvoir être de plus en plus à l'aise à l'oral et gérer des situations de communication professionnelle verbale et non-verbale.



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DU MONDE DU TRAVAIL

Les ateliers de découverte des métiers permettent au jeune d'être acteur de sa propre orientation. Il est **sensibilisé aux branches professionnelles et à leurs métiers** (notamment ceux en tension) et informé des filières de formation existantes. Un travail important est mené sur les représentations

du travail, de ce que le jeune peut en attendre et de ce qu'on attendra de lui. Il découvre également les rudiments du droit du travail afin de comprendre ce qu'est un **contrat de travail et quels sont les droits et obligations d'un salarié et d'un employeur**. Des ateliers CV et lettre de motivation sont proposés à chaque jeune.

LA CREATION NUMERIQUE



Les ateliers numériques visent à **lutter contre l'exclusion numérique**. Les outils numériques facilitent la réflexivité, la mémorisation, les interactions et la concentration. Le tâtonnement, la manipulation et la démarche expérimentale font de l'erreur un vecteur de progrès. Les jeunes expérimentent par eux-mêmes, dans une démarche active de recherche d'information, en semi-

autonomie. Les formateurs veillent à leur montrer qu'ils peuvent créer et **s'autoriser à être inventifs**. Quatre activités différentes sont prévues dans le cadre de ces ateliers : les bases de l'informatique comme outil de communication et de recherche, la création et l'impression en 3D, la musique assistée par ordinateur et le dessin vectoriel.



LES PLATEAUX D'HABILETE

Les ateliers d'habileté proposent aux jeunes d'apprendre, à travers le travail du bois et du métal, les **compétences sociales et techniques nécessaires au travail en milieu professionnel** : respect des consignes, des normes de sécurité, travail en équipe et en autonomie, résolution de problèmes. Leur objectif est également de lutter contre la peur de l'échec, en autorisant les jeunes à essayer de nouvelles activités sans avoir peur de se tromper et en les incitant à trouver par eux-mêmes des moyens

de répondre aux difficultés qu'ils rencontrent. Les jeunes intéressés par les métiers du bâtiment ont la possibilité de découvrir cet univers professionnel en participant à des chantiers-école.



LA CITOYENNETE, LA DECOUVERTE DU MONDE ET LA CULTURE GENERALE

Les ateliers de citoyenneté invitent les jeunes à s'interroger sur leur citoyenneté ainsi que sur les grands débats qui traversent notre société. En tant que jeunes adultes, ils sont amenés à **réfléchir à la place qu'ils souhaitent prendre dans la société**, aux valeurs qu'ils choisissent de défendre. Ces ateliers ouvrent les jeunes à d'autres points de vue et **horizons culturels au travers de sorties et débats**. L'éducation aux droits de la personne vise à développer chez les jeunes des attitudes et des habiletés qui leur permettront de démontrer une plus grande ouverture d'esprit, de la tolérance



et une plus grande facilité à **résoudre les conflits** en formation, dans le monde professionnel et dans leur vie privée. La crise du Covid 19 a montré toute l'importance de **sensibiliser les jeunes aux différents médias et sources d'information** qui s'offrent à eux. Les formateurs ont remarqué l'impact du climat anxigène sur les jeunes qui ne distinguent par forcément les infox des informations aux sources fiables.



La programmation sportive à Parcours 2 s'appuie sur la pratique de différents **sports collectifs et individuels pour développer la condition physique** des jeunes, mais également pour aborder, de manière ludique, des thématiques comme la **santé**



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

physique, la nutrition, l'anatomie et la physiologie ou le fonctionnement du corps humain. Le sport est un outil de médiation idéal pour transmettre l'importance de **respecter les règles** des différentes activités sportives et de groupe ainsi que des valeurs, comme la **persévérance et la coopération**. La pratique sportive est encadrée par les éducateurs sportifs d'Unis Vers le Sport.

LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

L'accueil collectif des jeunes

Dès que le jeune en a besoin...



... et jusqu'à ce qu'il ait trouvé son orientation

Parcours 2 accueille 60 jeunes en simultané.

Les **entrées et les sorties sont permanentes**, ce qui permet de prendre en charge un jeune dès qu'il en a besoin, c'est-à-dire après son décrochage scolaire, sa sortie de l'Education Nationale sans orientation ou encore son arrivée en France et jusqu'à ce qu'il ait trouvé une solution d'orientation qui lui convienne et qu'il se sente prêt pour entamer cette nouvelle étape de formation ou professionnelle.

Les accompagnements ont une **durée moyenne de 4 à 5 mois et s'adaptent en fonction des projets des jeunes**. Alors que certains jeunes réussissent en quelques semaines à retrouver un rythme avant d'intégrer une formation, d'autres ont besoin de bien plus de temps, car ils ne réussissent pas encore à se mettre en perspective vers un projet professionnel et à adopter les codes qui leur seront demandés, notamment en termes d'assiduité, de respect des horaires et des consignes.

Les jeunes sont répartis au sein de **cinq groupes de 12 jeunes**. Certains groupes sont réservés aux jeunes nouveaux arrivants en France et apprenant le Français Langue Etrangère (FLE).

Des semaines thématiques sont proposées aux jeunes afin qu'ils s'investissent autour de projets spécifiques comme le sport, le numérique, le journalisme... Cette démarche cherche à favoriser **l'implication des jeunes** dans leurs parcours de formation.

Les accompagnements individuels

Les formateurs sont tous référents des jeunes : un formateur à temps plein suit de 12 à 15 jeunes en individuel en simultané. Il aide le jeune à se sentir à l'aise, répond à ses questions et l'épaulé tout au long de son parcours. Le formateur référent travaille **en lien étroit avec l'éducateur orienteur et sert de repère au jeune**. C'est auprès de lui qu'il justifiera ses éventuelles absences et avec lui qu'il pourra réfléchir à son projet d'avenir.

Des rendez-vous individuels sont également prévus avec un formateur en charge de **temps de recherches de stage**. Lors de ces rendez-vous, le jeune est accompagné dans sa recherche de stage, la rédaction de son CV et de ses lettres de motivation. Un travail est également fait pour repérer les entreprises où postuler et acquérir le vocabulaire professionnel. Le formateur aborde avec le jeune les points suivants : l'itinéraire et les horaires de transports en commun, la tenue vestimentaire, le repas de midi, les informations à connaître concernant l'entreprise d'accueil, la fiche métier, les activités qu'il sera amené à découvrir...

Lors de chaque stage, une **évaluation en entreprise** est réalisée en présence du tuteur, du jeune et de son formateur référent. Cet exercice vise à continuer, en situation de travail, le travail d'analyse réflexive entamé en atelier. La **mise en situation** est un outil privilégié pour travailler les **compétences transversales** dont le jeune aura besoin dans son parcours.



Identifier les tâches réalisées



Faire le lien entre tâches et compétences mobilisées



S'auto-évaluer pour chaque compétence



La participation des jeunes

Toute activité pédagogique est une occasion d'en apprendre plus sur soi et de **découvrir le fonctionnement de la vie en société pour y trouver sa place.**

Une fois par mois, des **réunions d'expression** sont organisées. Elles permettent aux jeunes d'exprimer ce qui leur plaît et leur déplaît, leurs difficultés, leurs besoins, leurs envies. Tous ces éléments sont recueillis afin d'adapter l'offre de service au plus près de ce qu'attendent les jeunes et des besoins qu'ils identifient. Les idées et envies des jeunes permettent de **lancer de nouveaux projets** et d'adapter les pratiques pédagogiques et le fonctionnement de Parcours 2. Les jeunes participent ainsi à la vie du dispositif et aident l'équipe à répondre à leurs besoins et attentes.

Une **boîte de dialogue** est également proposée aux jeunes qui souhaitent s'exprimer anonymement et hors des rencontres mensuelles. Elle leur permet de laisser un mot à l'attention de l'équipe de Parcours 2 pour soulever une difficulté, interroger une pratique ou suggérer une idée.

Les **compte-rendu** des réunions d'expression ainsi que de la boîte de dialogue sont consignés au bureau de l'équipe, dans un classeur consultable par tous. Cela permet aux jeunes de voir comment leurs avis sont pris en compte et comment l'offre de Parcours 2 évolue en fonction de leurs apports.



La co-construction des accompagnements

La démarche de Parcours 2 vise à **accompagner les jeunes vers l'autonomie** en les préparant à la prochaine étape de leur parcours : retour à l'Education Nationale, entrée en formation professionnelle ou dans l'emploi. Pour ce faire, la **recherche de l'adhésion du jeune** est un axe de travail primordial. Un entretien individuel est organisé entre le formateur référent et le jeune chaque quinzaine, afin de **faire le point sur son avancée et sur ce qu'il lui reste à travailler**. Lors de ces entretiens les besoins des jeunes sont évalués :

- Du point de vue de **la vie quotidienne** (alimentation, vêtements...). Le lien est fait avec les éducateurs et/ou la famille lorsque des besoins spécifiques sont identifiés. L'accueil au quotidien des jeunes permet d'observer des éléments ou de repérer des difficultés dont les éducateurs ne sont pas forcément au courant. Le travail en partenariat étroit permet d'accompagner conjointement les jeunes dans toutes les dimensions qui les aideront à construire leur parcours d'insertion socio-professionnelle.
- Du point de vue de **l'accès à l'emploi et à la formation**. Des propositions d'orientation sont faites en fonction des envies du jeune, croisées avec les possibilités existantes sur le périmètre de vie du jeune (marché du travail et possibilités du territoire). Le débat est mené avec le jeune sur l'intérêt de l'opportunité proposée.
- Du point de vue de **la santé**. Une attention particulière est portée aux jeunes afin de repérer leurs éventuels besoins en santé (physique, dentaire ou mentale). L'équipe vise à créer une relation de confiance avec les jeunes, pour **faciliter l'expression de leurs besoins et leur permettre de confier leurs difficultés**. L'équipe est attentive à la communication non-verbale des jeunes, pour repérer le plus rapidement possible s'ils ne vont pas bien. Lorsqu'un besoin est identifié ou que le jeune fait une demande, l'équipe mobilise les partenaires professionnels de santé (MGEN, RESI, Maison des Adolescents) et prévient le référent éducatif et/ou la famille du jeune.

Le formateur référent est attentif à **associer le jeune à chacune des démarches le concernant**, rien n'est fait sans son accord : **c'est le jeune qui prend les décisions le concernant**. Les démarches sont menées soit par le formateur, si le jeune n'a pas encore le niveau linguistique ou le niveau de communication requis, soit par le jeune lui-même, avec l'appui du formateur, toujours dans le souci d'atteindre petit à petit l'autonomie. Dans les deux cas, les démarches sont explicitées au jeune et validées par lui.

Les jeunes sont ainsi aiguillés dans la formulation de leur projet professionnel et leurs prises de décision par l'équipe, tout en restant placés **au centre de leurs parcours** d'insertion, dont ils sont les acteurs principaux. Les formateurs référents impliquent **les familles des jeunes** tout au long de leur parcours, de l'admission à la sortie, en faisant des points téléphoniques réguliers et en leur proposant d'assister aux rendez-vous de bilan. L'équipe recueille également leur évaluation de la prise en charge de leur enfant.

Les jeunes accompagnés par Parcours 2 ont généralement déjà connu de nombreuses ruptures (familiales, liées à leur parcours scolaire ou à la migration...). L'équipe de Parcours 2 se mobilise afin d'éviter autant que faire se peut que le jeune ait à faire face à une rupture supplémentaire dans son parcours socio-professionnel. Pour ce faire, **l'adhésion du jeune est recherchée par différents moyens** :

- Le projet pédagogique est construit de manière à accompagner le jeune dans la prise de conscience qu'il est acteur de son parcours. En prenant les décisions qui le concernent, il peut éviter de subir la situation qu'il rencontre et transformer les contraintes en opportunités.
- Le jeune est invité à définir ses propres objectifs et à s'auto-évaluer sur son avancement, afin qu'il s'aperçoive par lui-même du chemin qu'il a parcouru, des compétences qu'il a développées, mais également de ce qu'il lui reste à travailler. Les formateurs se placent dans une position de tuteur qui guide le parcours du jeune tout en le laissant expérimenter en prenant ses propres décisions, dans un cadre bienveillant et sécurisant.
- L'accompagnement s'adapte au fur et à mesure de l'avancée du jeune. Les objectifs sont établis en co-construction entre le jeune, son référent éducatif et/ou sa famille et son formateur. Au fur et à mesure de son parcours, ces objectifs peuvent être revus, modifiés ou de nouveaux objectifs peuvent être établis. Le formateur référent s'assure que le jeune ait bien compris les objectifs et l'intérêt de les fixer. Ces objectifs sont toujours pensés de manière à être réalisables dans un futur proche pour que le jeune reste motivé et prenne confiance en ses capacités au fur et à mesure de ses progrès.
- La possibilité de refuser une modalité d'accompagnement est toujours laissée au jeune. La manière dont il est accompagné (en collectif, en individuel, à quelle fréquence, pour quelle durée...) est discutée dès son inscription et peut être renégociée au fur et à mesure du parcours si le jeune en a besoin. La flexibilité de Parcours 2 vise à éviter l'abandon du jeune.
- Une suspension du parcours est proposée au jeune s'il a besoin de faire une pause ou si les difficultés qu'il rencontre, qu'elles soient sociales ou familiales, l'empêchent de se mobiliser. La suspension des parcours permet de rassurer les jeunes lorsqu'ils ont besoin d'un peu de temps, mais qu'ils ne souhaitent pas arrêter leur parcours.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Les services de l'ASE

L'équipe de Parcours 2 travaille en **concertation constante avec les référents éducatifs** des jeunes. Ce travail en partenariat rapproché fournit un cadre cohérent au jeune, tout au long de la construction de son parcours, et permet la **coordination entre les activités de chacun**, notamment dans la recherche de stage et de solution d'orientation pour la suite du parcours du jeune.

Le travail avec les éducateurs montre au jeune qu'il est **soutenu dans ses difficultés, mais aussi**

dans son projet, qu'il peut évoluer dans un environnement bienveillant l'autorisant à expérimenter, à apprendre de ses erreurs et à progresser à son rythme.



Un partenariat étroit avec les référents éducatifs

L'équipe de Parcours 2 travaille également en partenariat avec :

- Les **Missions Locales**, comme acteurs du conseil en évolution professionnelle et pilotes du CEJ,
- Les **centres de formation et établissements scolaires**, pour proposer des visites, des immersions et découvrir les métiers,
- Les **acteurs culturels de l'Eurométropole**, pour faire découvrir aux jeunes les activités culturelles et leur en donner le goût,
- Les différents acteurs (entreprises, CIO, établissements...) permettent **d'organiser la suite des parcours** des jeunes.
- **Les acteurs de la santé** : le Relais Santé Emploi Insertion, la MGEN, la Maison des Adolescents



La collaboration avec les partenaires permet un **accompagnement global** de chaque jeune dans la **construction de son projet**



LES PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Parcours 2 s'inscrit dans une démarche d'**analyse réflexive et d'amélioration continue des pratiques**. Dans ce cadre, plusieurs **axes de progression ont été identifiés pour 2023** :

- Une nouvelle mouture du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) a été travaillée et testée en 2022. Nous continuons à y travailler dans un esprit d'amélioration continue de la qualité. Cette nouvelle mouture se base sur la **transversalité des compétences** travaillées à Parcours 2.
- Il apparaît à l'équipe qu'il est encore plus difficile de mobiliser les jeunes après ces deux années marquées par une crise sanitaire sans précédent : ils sont nombreux à ne se projeter que peu dans l'avenir et à éprouver des difficultés à rester motivés sur le long terme. L'équipe réfléchit de manière continue à la manière de **redonner l'envie aux jeunes** de faire des efforts et de travailler à leur insertion professionnelle. Nous réfléchissons aux moyens à mettre en place pour faire prendre conscience aux jeunes que nous accompagnons que le travail participe à une forme d'existence sociale et au vivre-ensemble.
- L'équipe a pour objectif de mettre en œuvre différents **projets, construits par les jeunes** de leur conception à leur réalisation, afin qu'ils s'entraînent à s'impliquer dans la durée. Ces projets favorisent ainsi la **persévérance**, mais aussi la **collaboration et l'entraide**, tout en permettant aux jeunes d'élargir leur horizon, et de s'ouvrir à leur environnement.
- L'équipe pédagogique est engagée dans la démarche d'évaluation interne en vue de l'évaluation externe au deuxième semestre 2023. **L'évaluation** interne est un moment privilégié pour réfléchir à nos pratiques, prendre du recul et en analyser les tenants et aboutissants pour entretenir notre démarche d'amélioration continue, en référence au référentiel d'évaluation établi par la HAS.
- Nous travaillons activement avec les Missions Locales pour l'octroi du **Contrat Engagement Jeunes** aux jeunes accueillis à Parcours 2.
- L'accueil dans une certaine proportion de jeunes de **15 ans** en risque de décrochage fort, en attente d'affectation scolaire, ou encore en décrochage avéré, est également un point de préoccupation de l'équipe, qui est régulièrement sollicitée pour ces jeunes.